Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 81 (1936)

Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.— Prix du N° fr. 1.50 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

16

,

DIRECTION ET RÉDACTION: Lieut.-colonel R. MASSON, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE:

Avenue de la Gare 23, Lausanne.

Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

Matériel du Génie

Le chef du génie de la 1^{re} division, en terminant un fort intéressant article ¹ sur les travaux des troupes du génie lors de l'inondation de Chessel, en juillet dernier, a fait quelques brèves observations sur l'effet moral et l'utilité pratique de cette intervention.

Tout en étant absolument d'accord avec les conclusions du colonel Schaffner, je crois utile d'y ajouter quelques remarques basées sur mes quarante ans d'expérience comme sapeur et pontonnier.

Les observations du colonel Schaffner visent uniquement le cas concret d'un incident du temps de paix. Je voudrais tirer de cet incident quelques conclusions sur l'emploi des troupes du génie dans des circonstances analogues en temps de guerre, ainsi que sur leur dotation en matériel de pontage.

Le Rhône a rompu sa digue en amont de Chessel, dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet. Le 2 juillet, à midi, les eaux ont emporté le pont de la route cantonale sur le

¹ R. M. S., avril 1936.